

CIBLE

Incidents

Le problème, avec ce gouvernement, c'est qu'il n'y a pas de problèmes.

Pas de problème avec la hausse de l'euro car, selon Francis Mer, les fluctuations monétaires n'auront pas vraiment d'incidences sur la croissance dans notre pays.

Pas de problème avec les grandes entreprises car le même Francis Mer estime qu'un scandale du type Parmalat est « beaucoup moins probable » en France qu'en Italie. D'ailleurs l'effondrement financier du groupe laitier, qui a ruiné de très nombreux épargnants, est rangé par notre ministre dans la rubrique des « incidents italiens ». Un incident qui coûte une dizaine de milliards d'euros !

Pas de problème avec la mise en examen pour corruption d'un membre du gouvernement (chargé de construire des prisons !) car cet autre incident a été oublié en moins de 48 heures.

Pas de problèmes avec les grèves puisque les mécontents finissent par se fatiguer.

Tout passe, tout lasse, mais jamais rien ne casse. Tel est le slogan de la gouvernance, dont la pertinence reste à vérifier.

DIAGNOSTIC

L'insécurité sociale

Législation

Menaces sur internet

p. 2

Idées

George Steiner

p. 9

Liberté et Droit menacés

Un projet de loi, en cours d'adoption au Parlement, prétend moraliser les échanges numériques sur la Toile en conférant aux hébergeurs une responsabilité a priori sur le contenu des sites. Ce projet voit s'élever contre lui les internautes français. Ayant écrit à notre député et reçu sa réponse justifiant le projet de Nicole Fontaine, nous répliquons ici sur la question brûlante de l'application du Droit sur Internet.

Monsieur le Député,
J'ai attiré votre attention sur le projet de loi du Ministre de l'Industrie, Nicole Fontaine, qui, oeuvrant, dit-elle, « pour la confiance dans l'économie numérique », accroît la responsabilité civile et pénale des hébergeurs de sites, et j'ai bien reçu votre réponse (1). Elle n'a pas dissipé les craintes que je partage avec la majorité des internautes (2) et des professionnels de la Toile (3).

Vous écrivez que « le projet de loi n'instaure pas une obligation générale de surveillance des contenus » et que « la responsabilité de l'hébergeur... ne peut être engagée que s'il a eu connaissance du caractère illicite des informations diffusées et n'a rien fait... pour y mettre un terme. »

En fait, cette « responsabilité » érigeant les hébergeurs en censeurs d'opinions, les autorise, voire les oblige, à fer-

mer un site sur simple délation ou pression d'un tiers. Comment déterminer qu'un hébergeur a « eu connaissance du caractère illicite d'une information » sur l'un des sites qu'il relaie ? Est-ce le cachet de la poste sur la lettre de dénonciation qui fera foi ? Est-ce l'exploit d'huissier de la multinationale intervenant contre une campagne de boycott (4) ? Est-ce la lettre recommandée de la ligue de vertu ou de l'écologiste en colère ? Un délit ne peut être qualifié et sanctionné que par une décision judiciaire, du moins était-ce ainsi jusqu'ici dans notre Droit.

À suivre vos principes, on demandera au kiosquier de pilonner ses journaux sur la simple menace d'un badaud ou au facteur de brûler une lettre, de crainte d'avoir véhiculé des pensées illicites. Conscients de cette dérive et soucieux de protéger les « prestataires techniques » des arbitraires, il vous a fallu inventer un nouveau délit,

« la demande abusive de retrait de la part d'un internaute ». Ce bricolage ramène devant les tribunaux... que nous n'aurions jamais dû quitter.

Car votre prétention de « régler des situations dans l'instant, sous le contrôle a posteriori du juge » est exorbitante. S'agissant d'apologie de crimes de guerre, d'incitation à la haine raciale ou de pédophilie, ces délits relèvent-ils de la censure de « prestataires techniques » ? Qui sévira contre les auteurs au-delà de la suspension de leur site ? Et avec quelle compétence, de quel droit ? Seule la justice est habilitée à donner valeur exécutoire à ses décisions. Je vous prie de préciser dans quel État d'Europe ou par quelle « négociation interétatique communautaire » il aurait été décidé de charger un corps de métier d'anticiper sur le jugement des tribunaux.

Passons sur l'obligation faite aux fournisseurs d'accès de fil-

trer le web étranger : c'est une gageure. Un vrai contrôle relèverait de « négociations interétatiques »...

Mais, qu'il soit dicté par les soucis moraux que vous énoncez ou par le groupe de pression des « majors » de l'industrie du disque, ce projet fait litière au passage d'une liberté fondamentale : le secret postal : les courriels perdraient leur caractère de correspondance privée.

Pour scier une branche, veut-on abattre la forêt ? La législation actuelle, assortie de concertations internationales et d'efforts redoublés des police et gendarmerie pour développer l'investigation par filtrage ciblé ou aléatoire, suffirait amplement pour régler la circulation numérique et traquer les pervers. Si la Toile est encore « un espace de non-droit » - ce qu'elle n'est déjà plus tout à fait - la solution n'est pas d'y instituer l'arbitraire.

Dans l'espoir que ces observations vous paraîtront dignes d'être prises en compte, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en mes sentiments les meilleurs,

Luc de GOUSTINE

(1) NOTE DE LA RÉDACTION : notre ami Luc de Goustine a, en fait, reçu la copie - à la virgule près... - de la réponse-type que la direction de l'UMP a fait parvenir à tous ses parlementaires...

(2) Source à consulter : <http://www.odebi.org/>

(3) Dans une conférence de presse, les fournisseurs d'accès internet (FAI) français viennent de menacer de « couper l'ensemble des services hébergés » si le projet de loi n'était pas corrigé. De son côté, Stéphane Treppoz, PDG d'AOL, un des principaux FAI, a déclaré : « cette loi en l'état peut conduire à la fin des services communautaires sur Internet en France ».

(4) Voir par exemple, l'affaire JeboycotteDanone.

royaliste 
B-MENUELS DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVÉ

SOMMAIRE : p.2 : Liberté et Droit menacés - p.3 : Discriminations négatives - Victoire du Medef - p.4 : Charabia mondialisé - Encore un coup pour rien - p.5 : Qui veut faire l'âne ? - p.6/7 : L'insécurité sociale - p.8 : La prison noire - Les rizières rouges - p.9 : Éloge de la transmission - p.10 : Corée - Marcel Schneider - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Pour l'économie politique.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (46 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Discriminations négatives

Après la nomination de M. Dermouche au poste de préfet du Jura, des groupes divers réclament, pour de prétendues communautés « issues de l'immigration », des faveurs de la part de l'État.

Nous aimerions bien que quelqu'un, quelque part, en haut lieu, soit assez aimable pour répondre à quatre questions :

1°/ Le président de la République ayant condamné à juste titre la « discrimination positive » préconisée par le ministre de l'Intérieur, comment se fait-il que le chef de l'État ait accepté la nomination d'un fonctionnaire présenté comme « préfet issu de l'immigration » ?

2°/ Par quel raisonnement juridique les autorités politiques justifient-elles une discrimination positive contraire à l'article premier de la Constitution de la V^e République qui dispose que la France « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » ?

3°/ Le nouveau préfet ayant été visé par un attentat avant même qu'il ne prenne ses fonctions, pourquoi ne pas franchement reconnaître, si cet attentat est lié à cette nomination, que toute « discrimination positive » risque de se retourner en une discrimination négative et manifestement dangereuse ?

4°/ Quels arguments juridiques et politiques seront désormais opposés aux groupes qui réclameront un traitement de faveur en raison de leur origine étrangère, de la couleur de leur peau et (ou) de leur religion ?

Le fait est que nous sommes entrés depuis plusieurs années dans une logique de discrimination en tous points contraire

aux principes de notre État de droit.

On a commencé par attribuer des portefeuilles ministériels à des personnalités politiques qui étaient choisies en raison de leur sexe, de leur région d'origine, de leur couleur, de leur religion supposée.

On a ensuite institué légalement la parité entre les hommes et les femmes, en assurant que le statut de la femme était un cas absolument spécifique qui n'ouvrirait à aucun privilège pour des minorités.

La nomination d'un « préfet issu de l'immigration », désigné désormais comme « préfet musulman », provoque comme il fallait s'y attendre des revendications explicites : des « Noirs de France » ont publié le 15 janvier un communiqué dans lequel ils « estiment que la valeur d'universalisation qui est attribuée, en matière d'intégration, à l'immigration en provenance des pays du Maghreb (notamment algérienne), dans les discours et les actes officiels, concourt à passer durablement sous silence les migrations en provenance d'Afrique noire et des DOM-TOM. » On remarquera que dans ce texte, comme dans d'autres communiqués, nos concitoyens des départements et des territoires d'outre-mer sont considérés comme des immigrés. Allons-nous vers la définition de quotas, pour qui, et selon quelles pondérations ?

Maria DA SILVA

Victoire du Medef

Avec le rapport Virville, le patronat apporte une nouvelle preuve de la redoutable efficacité de son groupe de pression.

Ernest-Antoine Seillière peut être satisfait : ce qu'il n'avait pas réussi à imposer en 2000 aux organisations syndicales dans le cadre de la « refondation sociale », il est fort probable qu'il y parvienne, aujourd'hui, grâce au rapport Virville, à la complicité de François Fillon et aux pressions intenses que l'organisation patronale exerce, depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, auprès des parlementaires et des états-majors politiques.

Peu de temps après son arrivée au ministère des Affaires sociales, François Fillon, que l'on présentait alors comme un « gaulliste social », confie à Michel de Virville, directeur général et directeur des ressources humaines (DRH) de Renault, personnalité influente de l'UIMM (branche métallurgie du Medef), une étude sur la nécessaire simplification du Code du Travail. Celui-ci s'empresse de rassembler une commission au sein de laquelle toutes les tendances du patronat sont représentées, y compris le Centre des jeunes dirigeants (CJD), son avant-garde éclairée, dont les entreprises servent, souvent, de terrain d'expérimentation.

Comment s'étonner, aujourd'hui, que le rapport, remis à François Fillon le quinze janvier dernier, ne soit rien d'autre qu'une resucée des revendications patronales des-

tinées à détricoter le Code du Travail. Car Michel de Virville, dans ce rapport, ne se contente pas d'avancer des pistes qui seraient susceptibles de simplifier le Code du Travail, il suggère, purement et simplement, de le réformer complètement. Et d'avancer plusieurs propositions dont la création d'un « contrat de projet » ou « contrat de mission » qui serait un contrat à durée déterminée de trois à cinq ans. Officiellement, le but annoncé est la création d'emplois nouveaux, en assouplissant les conditions d'embauche et de licenciement, et la diminution de la précarité. Précarité qui est la conséquence d'un recours de plus en plus important à la sous-traitance, au contrat à durée déterminée (CDD) et au travail intérimaire. Ainsi, on généraliserait la précarité pour lutter contre... la précarité. Certes, Michel de Virville demeure très prudent : il propose de limiter le recours aux contrats de projet à certaines activités. Mais le risque est grand de voir, à plus ou moins brève échéance, le contrat de projet remplacer le contrat à durée indéterminée (CDI). Et la précarité gangrènera la société au nom de la libre entreprise.

Tout ça pour rien car toutes les études réalisées sur le sujet le démontrent : la précarité n'a jamais créé d'emplois.

Nicolas PALUMBO

Charabia mondialisé

Chic ! C'est le mois des soldes ! Chouette, on brade aussi du concept : par exemple du Davos très pur, mais repensé en couleurs-mode afin de relancer sur le marché un produit que l'altermondialisme avait dévalué.

Bien connus de leur conciergerie puisqu'ils sont respectivement codirecteur général et directeur du Forum économique mondial de Davos, Philippe Bourguignon et Thierry Malleret ont eu la bonté de nous informer (dans le *Monde* du 21/1/04) des « trois mots-clés » exprimant l'esprit de Davos : *partenariat, sécurité, prospérité*.

Des mots banals et même rabâchés. Ils en conviennent mais c'est pour mieux nous vendre une découverte, bouleversante, qui repose sur une idée simple : l'« inséparabilité » des trois notions. Ils auraient pu dire : inséparabilité notionnelle, ce qui aurait permis de clarifier l'analyse et de mieux comprendre en quoi et pourquoi elle débouche sur une « relation triangulaire » qui permet de résoudre de manière globale les problèmes globaux.

Pour être encore plus clair, on pourrait résumer la démarche en posant que la triangulation relationnelle est fonction de l'inséparabilité notionnelle : pas de sécurité sans partenariat pour la prospérité, pas de prospérité sans sécurité dans le partenariat, pas de partenariat sans sécurité dans la prospérité.

Pourquoi cet immense effort dialectique ?

Parce que le monde vu de Davos ne va pas mieux que le monde vécu à Bombay :

« Pour ne citer que quelques exemples, 800 000 personnes

sont décédées l'an dernier dans des conflits, 22 millions sont mortes par manque de soins et 800 millions continuent aujourd'hui même à souffrir de la faim. Plus de 42 millions de personnes souffrent aujourd'hui du sida. Elles seront 100 millions en 2005 ».

Les deux amis seraient-ils devenus communistes ? Non ! Ils constatent que des régions entières de la planète sont interdites au « business » à cause de l'insécurité qui y règne et qu'on perd des milliers d'heures dans les aéroports en raison du renforcement des contrôles de sécurité.

Au lieu de s'interroger sur l'incidence des recettes ultra-libérales dans le déclenchement des troubles sociaux et politiques et sur les conséquences des pratiques ordinaires des multinationales, nos deux compères vont droit à l'essentiel : le salut viendra du partenariat entre le « business », les gouvernements et la « société civile » : syndicats, organisations religieuses et associations doivent désormais travailler en réseau.

Bientôt un partenariat entre Coca Cola, les Frères musulmans et le syndicat des éleveurs de porcs pour régler la question du Kosovo ?

L'avantage de ces billevesées, c'est qu'on peut les resservir tous les dix ans. Il suffit de réviser à la hausse les statistiques sur le nombre des morts.

Colonel SPONZ

Encore un coup pour rien

Tenu à Bombay du 16 au 21 janvier, le Forum social mondial a confirmé que la mouvance altermondialiste ne pouvait pas engendrer le projet général capable de combler le vide de l'utopie dont elle se flatte.

Comme d'habitude, les médias ont renvoyé au public l'image sympathique que se font les directeurs de l'information des rassemblements altermondialistes.

D'abord le caractère festif de l'affaire : on danse sur tous les rythmes du monde.

Ensuite la « prise de conscience des problèmes » : à Bombay, c'était le problème des castes.

Enfin des nouvelles de nos villageois partis au loin et surtout de José Bové, l'enfant chéri des télévisions, qui va bien - merci.

Ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'altermondialisme lisent heureusement les journaux, dans lesquels ils ont pu apprendre que ces forums sont en train de mal tourner.

Ils tournent mal parce qu'ils tournent à vide. « Pour le commun des mortels, les Forums mondiaux restent essentiellement une sorte de Fête de l'Humanité itinérante avec ses bons côtés (le « tous ensemble » internationaliste) et ses limites : chacun de nous a toujours le plus grand mal à expliquer ce qui est « sorti » d'un forum » note Bernard Cassen dans une remarquable analyse publiée dans *Libération* (12/1/04).

Ils tournent à vide parce qu'ils ont la religion du consensus : ne rien dire, ni rien faire qui puisse fâcher le voisin afin de maintenir la belle et généreuse fiction d'un mouvement uni contre les méchants.

C'est bien sûr un consensus très particulier : je me souviens

de José Bové prenant la parole à Paris au côté d'un porteur de drapeau palestinien qui n'était pas « équilibré » par un porteur de drapeau israélien. Mais c'est tout de même un consensus protestataire qui étouffe certaines contestations internes : à Bombay il n'y avait « même pas une table ronde, un atelier, sur l'expérience de Lula au Brésil depuis un an. Motif invoqué : ça divise les Brésiliens » reconnaît Roberto Savio, l'un des organisateurs du forum mondial de 2001.

La religion du consensus conduit à un centrisme mou : c'est encore Roberto Savio qui remarque que « au fond, le FSM est presque néocentrisme » dans sa défense de valeurs telles que la démocratisation, l'équité sociale, l'environnement, la solidarité Nord-Sud. Et de souligner cruellement que l'aspect révolutionnaire de l'altermondialisme est un « prisme très franco-français ».

Ce centrisme interdit toute mise en forme d'un programme commun puisque les slogans du gauchisme radical se perdent dans la masse de discours qui, au mieux, stimulent des initiatives locales qui permettent de rendre plus supportable le monde ultra-concurrentiel.

L'altermondialisme n'est pas le contraire de la mondialisation libérale, mais le complément, vaguement libertaire, de sa logique et de son idéologie.

Sylvie FERNOY

Qui veut faire l'âne ?

Six candidats démocrates s'affrontent pour s'opposer au président Bush. Mais qui pourra rivaliser avec lui sur le terrain de la sécurité ? Qui ne réussira jamais à être crédible comme commandant en chef suprême dans un pays qui se considère en état de guerre ?

Quels qu'ils soient, les candidats démocrates ont, surtout depuis le 11 septembre 2001, un problème d'image. Robert Kagan, l'un des avocats du néo-conservatisme, a écrit que les Américains descendaient de Mars et les Européens de Vénus. On peut en dire autant des républicains et des démocrates : littéralement le président Bush est de Mars - il rêve d'y envoyer des hommes - et les démocrates surgissent de l'Iowa, l'un des États les plus reculés du pays où ont lieu traditionnellement les premières élections primaires destinées à choisir le candidat du parti.

Cette année, les électeurs de l'Iowa ont donné la tendance : ils ont rejeté le seul candidat démocrate ayant refusé de voter la résolution autorisant le président à engager les hostilités en Irak. Ils ont au contraire privilégié les candidats de centre-droit, dans la conviction que l'élection présidentielle ne se jouerait pas sur le passé mais sur l'avenir, c'est-à-dire non pas sur le fait de

savoir si la guerre était ou non justifiée - il est bon pour les Anglais d'avoir de tels scrupules... - mais sur l'avenir, à savoir la capacité de faire face à toute nouvelle menace. Les démocrates sont-ils crédibles à cet égard ? Sont-ils capables de riposter, sinon de prévenir une frappe ? Sont-ils des guerriers ? Déjà en 1988, le candidat Dukakis était apparu ridicule couvert d'un casque à la tourelle d'un char contre Bush père. Un tiers des électeurs démocrates approuvent la guerre de Bush fils en Irak. Tout démocrate doit se défendre d'apparaître faible, antipatriotique et il se révélera en réalité plus dur, plus « faucon » que les républicains. Comment parvenir à l'équilibre ?

Ce complexe privilège deux candidats démocrates : Wesley Clark, l'ancien commandant en chef de l'Otan, qui a la guerre du Kosovo à son actif - mais la majorité des Américains l'ignorent et ceux qui le savent lui font procès de s'être trop « européanisé » à cette occasion - ; John Kerry, héros de la guerre du Viêt-Nam et idole des anciens combattants - dont bon nombre sont opposés à un nouvel « embourbement » en Irak. En face on n'a que des stratèges en chambre : le président ou le numéro deux du Pentagone n'ont accompli aucun service

actif mais ils sont plus crédibles parce que républicains que les premiers parce que démocrates.

Chacun voit bien que l'élection présidentielle est le prétexte à une surenchère sur la sécurité. A ce titre, le président Bush est assuré d'une réélection massive, d'un véritable raz-de-marée électoral. Ses deux opposants potentiels, à supposer qu'ils parviennent à gommer les divisions profondes internes au parti démocrate, notamment sur la politique extérieure, n'auront guère à lui opposer que d'autres méthodes, d'autres stratégies, plus de multilatéralisme, mais en définitive rien d'autre sur le fond que ce que pratique déjà la présente administration. Pourquoi dans ces conditions préférer un Clark ou un Kerry aux vrais combattants, aux vrais « guys » ?

Quant aux choix européens, pourquoi faire plus confiance à ceux qui seront en permanence soupçonnés de ne pas en faire assez, de hasarder la sécurité nationale, et qui finalement seront conduits à en faire trop ? Nous sommes hélas confrontés à une totale absence de choix et à quatre années supplémentaires de « bushisme ». Autant de raisons de ne pas se définir par rapport aux États-Unis mais de trouver en soi la bonne politique.

Yves LA MARCK

■ Petite explication : l'âne dont il est question dans le titre de cet article est le symbole du parti démocrate, l'éléphant étant celui du parti républicain.

BRÈVES

♦ **MAROC** - Le nouveau Code de la famille a été adopté par le Sénat après avoir également été approuvé par la Chambre des représentants. Le projet de réforme du statut de la famille avait été mis en chantier depuis longtemps déjà, mais la commission chargée de l'élaborer s'était heurtée aux résistances des milieux les plus conservateurs. Il a fallu, en octobre dernier, que le roi Mohammed VI bouscule les choses et présente son propre projet, révolutionnaire en ce sens qu'il établit une large égalité de droits entre les hommes et les femmes. Il faudra maintenant, certes, que les mentalités et les mœurs évoluent aussi et c'est une affaire de temps. Mais les partisans de la modernisation de la société pourront maintenant s'appuyer sur ce Code. Le roi qui est également Commandeur des Croyants avait pris le soin d'assurer que toutes les dispositions de ce texte étaient conformes aux préceptes de l'islam. Belle démonstration qu'un État musulman ayant l'islam comme religion officielle est tout à fait capable d'allier tradition et progrès...

♦ **NORVÈGE** - La princesse Mette-Marit, épouse du prince héritier, Haakon, a donné naissance le 21 janvier à une petite fille nommée Ingrid Alexandra. Depuis l'amendement constitutionnel de 1990 qui instaure la règle de primogéniture sans distinction de sexe, cet enfant est maintenant deuxième dans l'ordre de succession après son père. Dans un sondage publié par *The Norway Post* 46 % des sondés pensent que cette naissance va renforcer la position de la monarchie en Norvège. A vrai dire elle n'avait pas vraiment besoin de cela puisque 75 % des sondés estimaient déjà que la monarchie était la meilleure forme de constitution pour la Norvège !

♦ **IRAN** - Reza Pahlavi, le fils de l'ancien chah d'Iran, a accordé un long entretien à l'AFP à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la chute de la monarchie. Convaincu que le régime actuel de son pays « n'est pas réformable » il se veut aujourd'hui le catalyseur des forces favorables à un référendum national pour un changement démocratique. Quant à la forme du régime futur, il estime que ce sera au peuple iranien de choisir librement entre un système républicain et une monarchie constitutionnelle. Agé de quarante-trois ans, Reza Pahlavi s'exprime fréquemment sur les radios et télévisions diffusant depuis l'étranger vers l'Iran. Il utilise également l'internet pour développer de nombreux contacts avec ses compatriotes et les groupes de jeunes monarchistes qui ont été très actifs lors des grandes manifestations étudiantes contre le régime des ayatollahs.

Un livre à acheter ?

Faites appel à nos services.

L'insécurité sociale

Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Robert Castel est l'auteur d'un ouvrage sur *Les métamorphoses de la question sociale* qui fait référence. Les réflexions qu'il a publiées sur le thème lancinant de l'insécurité viennent à point nommé puisque le gouvernement vient de renforcer la sanction de certains actes délictueux et annonce par ailleurs une réforme de l'assurance maladie. Les mesures « sécuritaires » sont-elles véritablement rassurantes ? Le sentiment général d'insécurité n'est-il pas accru par la réduction de la protection sociale et l'apologie du risque ?

■ **Royaliste :** Apparemment, en raison de nos familles de pensée respectives, nous devrions avoir de nombreux points de divergence. Et pourtant, ce n'est pas le cas...

Robert Castel : Je me situe dans la tradition jacobine, celle de la Convention et du Comité de Salut public - ce qui n'est pas votre cas. Mais nous avons en commun l'opposition aux formes modernes du libéralisme, caractérisées par l'exaltation de l'*homo œconomicus*, du profit, au mépris des rapports sociaux et des solidarités entre les personnes. Je n'oublie pas ce dont j'ai parlé dans un précédent ouvrage : au XIX^e siècle, lorsque la question sociale moderne se pose pour la première fois sous la forme de la misère ouvrière, les légitimistes furent les premiers à dénoncer cette situation et à réagir. Au contraire, les libéraux et les modernistes s'accommodaient fort bien de la « fracture sociale » - comme on dit aujourd'hui - entre le peuple et les élites de l'époque.

Nous avons aussi en commun un certain sens de l'intérêt général, qui s'incarne selon vous dans la figure du roi, et pour moi dans l'État - ce qui n'est pas la même chose. Mais notre souci de la chose publique crée entre nous une certaine complicité.

■ **Royaliste :** Dans l'essai que vous avez récemment publié,

vous vous attachez tout d'abord à clarifier la thématique de l'insécurité...

Robert Castel : En effet. Ce thème a pris une place prépondérante dans le débat politique. Cette place peut paraître disproportionnée par rapport aux facteurs réels d'insécurité que nous pouvons observer. Mais un sociologue doit être quelque peu hégélien et tenir que tout ce qui est réel est rationnel : il y a des raisons aux problèmes sociaux, même s'ils se présentent à nous de manière aberrante. Il faut donc prendre au sérieux ce sentiment d'insécurité, qui est un sentiment populaire. Mais il convient de le décomposer en distinguant les formes très différentes d'insécurité qui s'expriment dans l'inquiétude sociale.

Je suis parti d'un paradoxe : en France (comme dans les autres pays de l'ouest-européen), nous vivons dans une des sociétés les plus sûres qui aient jamais existé : à Paris, en 1900, la presse relevait chaque mois cent quarante agressions nocturnes dans les rues. Les chiffres ont considérablement diminué depuis l'époque des Apaches ! Pourtant, le sentiment d'insécurité est omniprésent et les citoyens sont beaucoup plus obsédés par leur sécurité que leurs ancêtres.

Ce serait une erreur de prétendre que ce sont là des fantasmes de nantis qui jouent à se faire peur. Ce sentiment d'insécurité est réel dans la

mesure où il produit des effets sociaux réels : par exemple le Front national.

■ **Royaliste :** Comment analysez-vous cette réalité ?

Robert Castel : Le sentiment d'insécurité n'est pas nécessairement provoqué par l'absence de protection, il n'est pas nécessairement proportionnel aux dangers qui menacent effectivement les individus : on peut avoir l'impression que les systèmes de protection fonctionnent mal, on peut avoir peur de perdre ces protections. Le fait d'être protégé contre certains dangers fait apparaître de nouvelles peurs, de nouveaux risques. Prenons un exemple trivial : pendant des siècles, le risque alimentaire a été primordial pour les familles. Aujourd'hui, presque tout le monde peut manger à sa faim, mais le risque est passé dans l'assiette comme on l'a vu avec la peur de la « vache folle ».

■ **Royaliste :** Comment assumer ce paradoxe ?

Robert Castel : Il faut essayer de distinguer des types d'insécurité correspondant à des types différents de risques ; ceci afin de ne pas confondre les problèmes posés par ces risques, mais aussi pour comprendre comment ils s'articulent entre eux. Je distingue trois types d'insécurité : l'insécurité civile ; l'insécurité sociale ; le sentiment plus diffus d'être menacé par de nouveaux risques - effet de serre, catastrophe nucléaire...

■ **Royaliste :** Quelle est votre définition de l'insécurité civile ?

Robert Castel : Ce sont les menaces portées sur l'intégrité des biens et des personnes : vols, violences, crimes. Cette insécurité renvoie à une problématique de l'État de droit moderne : l'État a le monopole des moyens permettant la lutte contre ce type d'insécurité : la police et la justice qui assurent l'intégrité de la personne et des biens selon la Déclaration de 1789. On ne peut pas faire société avec ses semblables si l'on vit sous la menace. Il est donc légitime de combattre l'insécurité.

La contradiction ne se trouve donc pas dans les principes de l'État de droit, mais dans les conditions d'application de la loi. Hobbes a très bien vu cette difficulté au début de l'époque moderne : l'État est là



urité le

pour assurer la sécurité des biens et des personnes, que les individus sont incapables d'assurer par eux-mêmes ; mais pour obtenir une sécurité totale il faut un État absolu.

Pour éviter la dérive absolutiste, on institue des garanties légales mais elles risquent de faire obstacle à une sécurité absolue : par exemple le contrôle que la justice exerce sur la police risque de nuire à l'efficacité des forces de l'ordre. D'où l'accusation bien connue de laxisme. Une demande accrue de sécurité se traduit par une demande accrue d'autorité - mais il y a un point où l'autorité du pouvoir ruine les libertés publiques. Nous vivons chaque jour cette contradiction entre l'efficacité et le respect du droit.

■ **Royaliste : Venons-en à la question de l'insécurité sociale...**



Robert Castel : Ce thème est aujourd'hui fondamental car l'insécurité sociale remet en question ce que j'appelle une « société de semblables » : il y a toujours eu de grandes inégalités dans notre pays, mais l'immense majorité des Français disposait de ressources et de biens qui les mettaient en situation d'interdépendance - et non plus dans des rapports de dominants à dominés. Cela grâce à une protection sociale qui est une des composantes essentielle de la citoyenneté.

■ **Royaliste : Vivre une situation d'insécurité sociale, qu'est-ce que cela signifie ?**

Robert Castel : Être dans l'insécurité sociale, c'est être incapable d'assurer sa vie sociale avec un minimum d'indépendance. C'est être à la merci du moindre aléas de l'existence : une maladie, un accident. C'est être condamné à vivre « au jour la journée » comme on disait au XIX^e siècle.

La maîtrise de cette insécurité sociale a relevé d'une autre fonction étatique : la fonction « providentielle » de ce qu'on peut appeler l'État social. La principale caractéristique de cet État protecteur c'est qu'il agit comme réducteur d'incertitudes contre les risques sociaux. L'État a assuré la réhabilitation des travailleurs par le droit du travail et par la Sécurité sociale. Nous sommes d'autant plus sensibles à ce rôle de l'État que nous constatons et subis-

sons aujourd'hui une remontée de l'insécurité sociale en raison de la dégradation de l'organisation du travail : chômage de masse et précarité croissante.

■ **Royaliste : Vous récusez donc les approches individualistes ?**

Robert Castel : Oui. Cette insécurité sociale a une dimension collective et affecte l'existence de groupes sociaux entiers. C'est là un fait qui n'a pas été suffisamment mis en évidence, du moins jusqu'à une date récente, à cause de l'inflation du discours sur l'exclusion qui a imposé une conception individualisée, atomisée des phénomènes de dissociation. L'exclu était présenté comme un individu détaché de ses appartenances sociales, abandonné à lui-même et on ne voulait pas voir que l'insécurité sociale a une dimension collective et donne lieu à des réactions collectives.

Aujourd'hui, les catégories populaires qui auraient pu être parfaitement intégrées dans la société industrielle sentent qu'elles sont privées d'avenir et que les autres groupes sociaux s'en moquent. On parle d'individus « inemployables » - ce qui est atroce - mais on ne voit pas qu'il y a un phénomène massif de déqualification qui renforce le sentiment d'insécurité sociale.

Cette situation engendre un ressentiment collectif ; il est de même nature que le poujadisme des artisans et des commerçants après la Seconde Guerre mondiale. Le lepénisme est une forme actualisée de ce ressentiment populaire face à l'eupéanisation et à la mondialisation : le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen est majoritaire chez les chômeurs, les travailleurs précaires et dans une partie de la classe ouvrière.

■ **Royaliste : Le troisième type d'insécurité est-il lié à l'insécurité civile et à l'insécurité sociale ?**

Robert Castel : Non. Il renvoie à une logique tout à fait différente : il s'agit de la crainte généralisée devant les nouveaux risques qui sont apparus, comme autant d'effets inattendus de la croissance économique et des progrès de la technologie. Certains (Anthony Giddens, pro-

che de Tony Blair, le sociologue allemand Ulrich Beck), définissent même la société moderne comme une « société du risque » : le développement ne serait plus animé par le désir de progrès social mais par la peur de la catastrophe.

La réflexion sur les protections doit intégrer cette peur mais il importe de remettre en cause le discours sur le risque. Il y a en effet confusion entre risque et danger. Le risque est un événement prévisible, calculable et contre lequel on peut s'assurer en le mutualisant, en le collectivisant. L'assurance obligatoire a permis de vaincre l'insécurité sociale en couvrant les risques tels que je les ai définis.

Les nouveaux risques ne peuvent pas être couverts de la même manière : on ne peut pas s'assurer contre des catastrophes imprévisibles, on ne peut pas les socialiser. Les néo-libéraux comme François Ewald et Antoine Seillière ont accueilli avec enthousiasme les nouvelles analyses sur le risque : pour eux le risque est la mesure de toutes choses, le principe de la reconnaissance de la valeur des individus. Autrement dit : le risque est partout, il faut prendre des risques et éventuellement s'assurer individuellement contre ceux-ci, ce qui ouvre un marché quasi infini aux assurances privées.

Cette analyse me paraît obscène : il est facile, quand on est milliardaire, de célébrer les « risquophiles » et de dénigrer les « risquophobes » - autrement dit les trouillards : dans ses opérations financières, Antoine Seillière fait manifestement prendre plus de risques aux autres qu'il n'en prend lui-même !

A l'encontre de ce courant, il importe de redonner toute sa place aux protections sociales, qui demeurent essentielles face à une insécurité dont les différents aspects doivent être soigneusement distingués.

Propos recueillis par B. La Richardais

■ Robert Castel - « *L'insécurité sociale* », Seuil, prix franco : 11 €.

■ Robert Castel - « *Les métamorphoses de la question sociale* », Fayard, 1995, prix franco : 29 €.

La prison noire

« *L'Afro optimisme est un crime contre l'information* » : « amis de l'Afrique » et Africains sont coupables de complaisance. *Mea Culpa*.

« **N**égrologie » est pour les Africains noirs ce que « *La prison juive* » de Jean Daniel est aux Juifs : le procès de l'enfermement dans sa condition imaginaire ou trop réelle. On est partagé devant le livre de Stephen Smith, qui écrit sur l'Afrique depuis des décennies d'abord à *Libération* puis, depuis peu, au *Monde*. « *Négrologie* » est un peu le fruit de son parcours journalistique, de pourfendeur des impérialismes et autres néo-colonialismes qui exploitent le continent noir, à une vision qui, en quelque sorte, renvoie dos à dos l'exploité et l'exploiteur comme deux faces du même miroir. Mais peut-on aboutir à l'objectivité qui consisterait à traiter de telle ou telle crise africaine comme celles de l'Asie ou de l'Europe, sans coloriage, en purs universalistes ?

La « conscience noire » a été moins conceptualisée voire théologisée que la conscience juive. Le concret de la « vie nue » l'emporte ici sur l'abstraction de la dispute intellectuelle, l'oral sur l'écrit. Mais en définitive le « nègre blanc » rejoint le juif déjudaïsé. Et Stephen Smith ne parle-t-il pas de « Shoah africain » à propos du génocide ruandais ? La leçon est qu'il n'y a rien de spécifique à l'Afrique ou plus exactement rien qui ne puisse s'expliquer et se traiter rationnellement, selon une raison universelle. Pour ne l'avoir pas fait par le passé et encore aujourd'hui, pour avoir traité ou traiter encore les Africains - et les Afri-

cains se traiter eux-mêmes - en enfants, en assistés, en « nègres » (paix à l'âme de Léopold Senghor), donnant le primat à l'émotion sur la raison, par « essentialisme pigmentaire », par fidélité, par amour de soi, l'Afrique se meurt.

Le diagnostic est brutal. Il demeure à la surface des choses. Il recense les symptômes qui s'accumulent aux yeux de l'observateur. Ce n'est pas son regard qui a changé en passant d'un quotidien à l'autre mais bien, allègue-t-il, l'Afrique dont la descente aux enfers s'accélère. La généralisation à toute l'Afrique noire interdit la nuance. Un chapitre spécial et très fouillé est consacré à l'avenir de l'Afrique du Sud qui jusqu'à présent fait exception mais qui peut rapidement rejoindre la « négrologie ».

Africains comme « amis de l'Afrique » doivent considérer l'Afrique les yeux ouverts, loin des clichés et des complaisances. Ils doivent affronter le livre de Stephen Smith mais pour le traverser et le dépasser. Car il ne représente pas le dernier mot sur le continent noir. C'est un coup de gueule qui est aussi un coup de cœur. La réalité est sans cesse au-delà.

Y. L. M.

■ Stephen Smith - « *Négrologie - Pourquoi l'Afrique meurt* », Ed. Calmann-Lévy, prix franco : 18,50 €.

■ On lira aussi avec intérêt le dernier numéro d'*Hérodote*, consacré aux « *Tragédies africaines* », 4^e trimestre 2003, prix franco : 18 €.

Rizières rouges

La folie meurtrière des Khmers rouges fit de deux à trois millions de victimes au Cambodge. En quatre ans, tout ce que ce beau pays comptait de forces vives fut anéanti. Comme furent anéanties la dignité, l'économie, les infrastructures, les administrations... Tout ce qui fait défaut aujourd'hui pour la reconstruction d'un État viable.

Les valeurs de la fonction politique et du dévouement à la cause publique manquent aujourd'hui aussi à la démocratie. L'exercice des responsabilités reste marqué de ces années de psychose, suivies par une décennie et demie de guerre interne où les derniers repères furent perdus.

Mais subsistent le roi et la fonction royale. N'en déplaise à Somanos Sar, chez qui l'on sent réticence et scepticisme, ce sont là actuellement des valeurs refuges pour le peuple khmer. Et Norodom Sihanouk, « Samdach Euv » (1), est celui qui rassemble et passe l'histoire au travers de ses chaos.

Somanos Sar a connu l'apocalypse. Il avait à peine dix ans, le 17 avril 1975, lorsque les Khmers rouges ordonnèrent l'évacuation de Phnom Penh. Il balbutiait seulement ses premiers mots lorsque, sept ans plus tôt, le 18 mars 1970, le général Lon Nol s'emparait du pouvoir avec l'appui des Américains qui n'acceptaient pas la neutralité du Cambodge.

Somanos Sar a connu les travaux forcés, les mauvais traitements. Il a vécu au jour le jour la tyrannie des petits chefs qui, sous la houlette de Pol Pot le paranoïaque et de son aréopage sanguinaire, croyaient façonner le visage de l'avenir, alors qu'ils n'é-

taient que les pitoyables fossoyeurs de leur propre peuple.

Le livre qu'il vient de publier chez Jean Picollec (2) raconte comment il a vécu sous la barbarie et comment il y a survécu. C'est un témoignage et cela a valeur de témoignage. C'est un récit et l'on peut lui accorder le crédit de sa part de vérité. Est-elle toute la vérité ? L'auteur lui-même n'y prétend pas, lui dont on se demande où se situe son engagement. Il évoque au début la naissance du mouvement idéologique khmer rouge dont son père était « moitié méfiant, moitié partisan ». On peut penser que sa famille s'accommodait assez bien de l'autorité de Lon Nol, même si son aisance avait été acquise au temps de l'expansion sous Norodom Sihanouk.

Bref, ces réserves levées, il reste un document que l'on lit avec attention. Et tous ceux qui ont parcouru depuis les mêmes routes mettront désormais d'autres images sur ces lieux familiers que sont Pochentong, Kompong Speu ou Ta Khmau.

Robert GESNOT

(1) « Samdach », seigneur, « Euv », père : le roi Norodom Sihanouk est à la fois le souverain et le père de la nation.

(2) Somanos Sar - « *Apocalypse khmère* », Jean Picollec éditeur, prix franco : 19 €.

Éloge de la transmission

Le grand débat national sur l'école organisé à l'initiative de Luc Ferry et de Xavier Darcos était sûrement une initiative utile. Je n'épiloguerai pas sur son déroulement et n'anticiperai pas sur ses résultats. J'exprimerai, cependant, un regret. Pourquoi ne pas avoir provoqué de grands débats publics où quelques-uns des meilleurs interprètes des missions de l'éducation et du savoir auraient présenté aux citoyens les directions essentielles, les enjeux les plus importants d'une telle réflexion, en mettant en perspective l'expérience passée et le tournant des années soixante. Parmi ces interprètes, j'aurais inscrit George Steiner en tête, simplement parce que toute son œuvre est traversée par la question de la transmission du savoir.

L'objection immédiate qui s'offre à l'esprit pour récuser un tel patronage tient au décalage entre les hautes références de l'auteur de *Réelles présences* et la conviction que pour être au plus près des usagers actuels de l'école il convient de rompre définitivement avec l'élitisme ancien. Qui plus est, la pédagogie moderne se veut à l'écoute du monde tel qu'il va et il n'est pas concevable de reproduire le sanctuaire d'hier alors que la plus large ouverture à la vie exige que toutes les barrières soient rompues. En d'autres termes, il faut que l'école soit pleinement l'écho des quartiers, de leur langage, leur culture, leur mode de vie. Le monde ancien s'en est allé avec les ruptures des années soixante et la disparition des études classiques.

George Steiner n'ignore rien de tout cela. Il discerne parfaitement la perversité du nouveau paradigme culturel. Car là où a cessé l'admiration du maître qui apprenait à se hausser au-dessus de soi et s'ouvrir aux trésors patrimoniaux, se développe une civilisation aux ressorts repérables : « *Nous sommes les intoxiqués de l'envie, du dénigrement et du rabaissement. Nos idées doivent arborer des têtes d'argile. L'encens s'élève, mais vers les athlètes et les pop stars, les assoiffés du fric et les rois du crime. La célébrité, qui sature notre vie médiatique est le contraire de la fama... [...] À l'avenant, la notion de sage confine au risible. La conscience est populiste et égalitaire ou prétend l'être. Toute invocation manifeste d'une élite, d'une aristocratie de l'intelligence, si évidente pour un Max Weber, n'est pas loin d'être proscrite par la démocratisation du système de consommation de masse, même si cette démocratisation comporte, sans nul doute, des libérations, des sincérités et des espoirs de premier ordre.* »

Même nuancé par ces concessions, le tableau est sombre, le déclin de la culture semble définitif. Steiner pourtant est persuadé qu'une force secrète s'oppose à cet « à quoi bon ? » et qu'une divine surprise loin d'être exclue peut susciter d'étonnants reflux : « *Éveiller chez un autre être humain des pouvoirs, des rêves au-delà des siens ; induire chez d'autres l'amour de ce que l'on aime ; faire de son présent intérieur leur futur : une triple aventure à nulle autre pareille.* »

par Gérard Leclerc



George Steiner ne parle pas en rêveur quelque peu rageur. Sa situation privilégiée d'universitaire de haut rang n'exclut nullement qu'une même foi ne se vive au poste le plus humble : « *Fût-ce à un humble niveau, celui du maître d'école, enseigner, bien enseigner, c'est se rendre complice du possible transcendant. Éveillé, cet enfant exaspérant du dernier rang peut écrire les vers ou conjoncturer le théorème qui occuperont les siècles.* » Belles formules, dira-t-on, qui ne sauraient estomper la réalité sinistre d'un désert qui s'accroît. L'an dernier, Mara Goyet (1) dans un sublime petit livre avait décrit l'univers dépressif du 9-3 où l'activisme des profs démagos ne pouvait faire illusion quant au désastre en cours. Eh bien ! c'est de cette même banlieue que jaillit une étonnante aventure que Steiner apprécie d'autant mieux qu'il connaît et soutient son initiatrice avec enthousiasme.

Il faut absolument lire cet autre petit livre cosigné par Steiner et une jeune agrégée de lettres Cécile Ladjali. Qu'on imagine un lycée, à quelques pas de la gare de Drancy, là où il y a soixante ans « *les sanglots des enfants se brisèrent le long des rames des convois* ». Dans ce lycée qui porte le nom d'Evariste Galois, avec l'audace qui transmue toute chose en or, notre jeune agrégée a fait le pari qu'elle entraînerait sa classe, toute entière issue de l'immigration, vers la plus haute culture, les poètes des sommets. Elle a tellement réussi que les jeunes, pris dans le mouvement, rédigèrent un recueil de soixante sonnets, intitulé *Murmures*, que Steiner, saisi et impressionné, s'empressa de préfacer. Il faudrait citer toute cette préface : « *Une classe dans un lycée Galois ; l'ivresse des grands textes (plus vertigineuse encore que celle des grandes profondeurs) : une descente aux enfers, dont la jeunesse soupçonne à peine la grisaille routinière, puis l'élan vers la lumière. Ceci dans un sillon de guides éminents, auxquels ce recueil est un fervent hommage (toute lecture sérieuse étant elle aussi un remerciement). Que de rencontres au long du chemin !* » Que l'on en juge ! Dante, oui Dante dans le 9-3 ! Dante accompagné de Virgile, mais aussi de William Blake, de Baudelaire, de Balzac, de Valéry, de Paul Celan ! J'en serais jaloux, quand mes propres enfants, dans de meilleurs quartiers, semblent ne pouvoir guère dépasser le climat des nouvelles de Maupassant...

Que Cécile Ladjali se soit trouvée d'emblée en communion avec le successeur d'Éliot à Harvard n'étonne pas. Que ce dernier se soit senti compris au plus rare degré, non plus. Leur dialogue commun s'ajoute dans le cours d'une série de parutions. Je signale un cahier de l'*Herne* consacré à Steiner, que je n'ai malheureusement pas encore reçu. J'ai lu, en revanche avec passion un recueil de textes intitulé *Les Logocrates* où figure l'étude qui justifie ce titre. Maistre, Heidegger et Boutang y sont interrogés dans leur commune recherche du langage, comme expression d'une transcendance qui fait de l'homme le serviteur de la parole. J'aimerais tenter quelques objections à propos de Pierre Boutang et de ce qui le distingue de Heidegger, du fait d'une différence personnaliste et théologique. Nous y reviendrons.

■ George Steiner - « *Maîtres et Disciples* », Gallimard, prix franco : 18 €.

■ George Steiner - « *Les Logocrates* », L'Herne, prix franco : 21 €.

■ George Steiner et Cécile Ladjali - « *Éloge de la transmission* », Albin Michel, prix franco : 15 €.

■ (1) Mara Goyet - « *Collèges de France* », Fayard, prix franco : 16 €.

Corée

Le 25 juin 1950 la Corée du Nord, par une attaque d'envergure, envahissait la Corée du Sud. Le 7 juillet, à l'initiative de la France et de la Grande-Bretagne, les troupes des Nations Unies étaient placées sous commandement américain. Ainsi débutait une guerre de trois ans qui allait ravager la péninsule.

Peu de nos compatriotes s'en souviennent, mais la France participa à ce conflit. Au total ce sont 3763 soldats français qui servirent en Corée, dont 262 ne rentrèrent pas.

Dans un bel album, Jacques Vernet et Pierre Ferrari, par le texte et l'image, racontent l'histoire de ce bataillon français intégré à la II^e division d'infanterie américaine *Tête d'Indien* qui combattit dans ce pays du bout du monde. Ils ressuscitent les lieux tragiques où s'illustrèrent les combattants français : Wonju, Chip'yong-Ni, Crève-cœur, Arrow-Head. Une première partie retrace les grandes étapes du conflit et l'engagement du bataillon, la seconde, essentiellement iconographique, présente les soldats français et leurs opérations. Visages des combattants, marqués par l'horreur et l'intensité des combats, mais affichant également la détermination tranquille qu'inspire la défense d'une juste cause.

Peu d'ouvrages traitent de cette page de l'Histoire et rendent hommage à cette poignée de Français qui partirent sous bannière de l'ONU défendre un petit pays menacé.

Bruno DIAZ

■ Jacques Vernet et Pierre Ferrari - « Corée 1950-1953 - L'Héroïque bataillon français », Éd. Lavauzelle, 140 pages, prix franco : 32 €.

Marcel Schneider

La réédition en Livre de Poche de « Divinités du Styx » nous donne l'occasion de rendre hommage à Marcel Schneider dont l'œuvre est trop méconnue.

Né en 1913, essayiste, mémorialiste, nouvelliste, Marcel Schneider, lauréat de nombreux prix littéraires, est membre du jury Médicis depuis 1965. Il en est devenu le président onze ans plus tard. Journaliste au *Point* (où il fut un remarquable musicographe) et au *Figaro*, il a été candidat malchanceux à l'Académie française en 1986. L'amour de la musique et du fantastique caractérise cet écrivain discret, secret.

Loin des coteries littéraires, celui qui fut « l'élève de Gustave Cohen et de Georges Dumézil, le familier de Marie-Laure de Noailles et de Gala Barbisian, le chroniqueur habitué des premières d'opéras et de ballets, le président du jury Médicis » a construit une œuvre hors du monde. C'est qu'il méprise et fuit un siècle méprisable. Jérôme Garcin a pu écrire de lui : « Schneider abhorre le quotidien, se méfie du réel, ignore l'actualité ». Et, de ce fait, il se réfugie dans l'histoire, la littérature, la musique.

« Il se veut, il est un homme de l'ailleurs et du passé. Il a ses pieds à terre dans la Venise d'avant l'irruption de ce butor de Bonaparte, dans l'Allemagne d'avant Hitler, dans le Paris d'avant-guerre, dans l'Alsace d'avant la Révolution... »

Suscitant l'étonnement et le dépaysement, le merveilleux,

présent chez Kafka, Aymé, Lovecraft, Julien Green, Michel de Ghelderode, André Pieyre de Mandiargues (pour ne citer que ces quelques auteurs du XX^e siècle), est un vaste domaine sur lequel règne, avec naturel et autorité, l'auteur de *L'Éternité fragile*.

« C'est peu dire qu'il raffole des forêts profondes et des châteaux en ruines, des salles de banquet et des cryptes, des pourpoints à crevés, des capes, des masques vénitiens, des molosses aux yeux de feu, des chevaux et des oiseaux-fées, des pures jeunes filles et des beaux jeunes gens, des chasseurs forcenés, des objets maléfiques ou bénéfiques, des rêves prémonitoires » a soin de nous avertir Georges-Olivier Châteaureynaud dans la préface de l'ouvrage.

Il faut être émerveillé pour accoster aux rives du merveilleux.

La survie de l'âme, l'éternité, la Face de Dieu :

autant de problèmes existentiels sinon essentiels auxquels, en ces temps troublés de néo-satanisme anglo-saxon, nous confrontent les récits fantastiques.

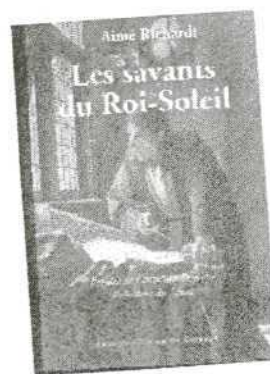
Rendant l'amour impossible, la mort rôde chez Schneider.

« Je mis du temps à découvrir que c'était pour l'étrange état d'écrivain que j'étais destiné, état qu'on peut résumer par rêve, imagination, mots » pouvons-nous lire dans *L'Éternité fragile*.

Oui, à notre humble estime et après avoir lu ce recueil de nouvelles (dont certaines inédites), Marcel Schneider est, aux côtés notamment de Julien Gracq, de Michel Tournier et d'André Pieyre de Mandiargues, l'un des quelques (rares) authentiques grands écrivains de la fin du XX^e siècle.

Michel TACK

■ Marcel Schneider - « Divinités du Styx : contes fantastiques », Le Livre de Poche n° 15606, Paris, 2003, prix franco : 7,50 €. La première édition de ce recueil, parue chez Grasset en 1988 est toujours disponible (prix franco : 20 €).



Aimé Richardt

Les savants du Roi-Soleil

Le Grand Siècle ne fut pas seulement celui des Lettres et des Beaux-Arts...

Prix franco 25 €

CONGRÈS

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 27 et 28 mars 2004. Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 27 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action d'adhérer à la NAR (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, *"La construction européenne"* et, d'autre part, *"La politique de l'énergie"*.

Merci de noter cette date sur vos agendas.

CITÉ

Le numéro 42 de *Cité* est en cours de fabrication et sortira dans les premiers jours de février. Abonnements à *Cité* : 24 € pour un an (quatre numéros).

LE COMTE DE PARIS À CALAIS

Dans ses *Mémoires d'exil et de combats* le comte de Paris a, brièvement, relaté la levée de la loi d'exil et son retour en France par Calais (levée de la loi d'exil le 15/5/1950 et passage à Calais le 5/7/1950).

Afin de pouvoir rédiger un article pour la revue d'histoire locale de Calais (nombre de Calaisiens ignorent l'événement) et de faire apposer une plaque commémorative sur le lieu du débarquement, un lecteur recherche tous renseignements complémentaires : photocopies d'articles de presse, reproductions photographiques, etc.

S'adresser à *Royaliste* qui transmettra.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 4 février** : A trois reprises, au cours de la précédente décennie, les grands médias tournèrent leurs micros et leurs caméras vers l'Albanie : quand le pays se libéra du communisme, quand il sombra dans le chaos à la suite d'un énorme scandale financier, et au moment de la guerre du Kosovo. Mais les souffrances et les espoirs du peuple albanais n'ont jamais fait l'objet d'une attention suivie.

Pourtant, l'Albanie est une terre d'Europe, l'une de ses très anciennes nations historiques qui a engendré une culture singulière révélée à la France et au monde par Ismail Kadaré. C'est un État appelé à

participer à la construction de la grande Europe continentale – aujourd'hui confronté à de graves difficultés économiques et politiques. Pour nous autres royalistes, c'est aussi le pays qui a fini par accepter le retour du roi Leka, qui semblait condamné à un interminable exil.

Nous sommes donc heureux de consacrer une soirée à « **La dynamique albanaise** ». Elle sera animée par Suleman GJANAJ, secrétaire pour les Relations extérieures du Parti (royaliste) de la Légalité et elle réunira plusieurs amis albanais – dont Zkender Zogu, cousin du roi Leka.

La question de la monarchie royale sera exposée, dans la perspective du développement de la nation albanaise et de sa participation aux affaires européennes : belle occasion de découvrir un pays tout proche et de renforcer les liens d'une amitié aussi ancienne que solide.

● **Mercredi 11 février** : Directeur délégué de la direction du *Nouvel Observateur*, directeur d'études à l'EHESS, auteur d'ouvrages historiques et d'essais politiques, Jacques Julliard correspond sur bien des points à la figure de l'intellectuel de gauche.

De fait, cet historien, entré dans un journalisme à la fois

méditatif et militant, s'est engagé pendant la guerre d'Algérie, puis aux côtés de la CFDT et dans la deuxième gauche – dont il fut l'un des inspirateurs – tout en publiant des études sur le syndicalisme révolutionnaire qui font autorité.

Jacques JULLIARD échappe cependant à la définition schématique de la gauche intellectuelle par sa foi religieuse et par sa fidélité à Pascal, par l'attention qu'il porte à Montesquieu, à Chateaubriand, à Benjamin Constant. Ces quelques repères marquent nos proximités et nos distances, exprimées dans des articles admiratifs et par des polémiques qui rythment un débat commencé voici trente ans et jamais interrompu. A en croire Gérard Leclerc (*Royaliste* n° 829), son ouvrage, « **Le choix de Pascal** », qu'il viendra nous présenter, nous rapproche de Jacques Julliard. Sans épuiser nos stimulantes controverses...

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

RELIURES

Nous mettons à la disposition des lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une très belle reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

➤ Cette reliure permet de contenir 52 numéros du

journal. Elle est vendue au prix de 15 € franco.

➤ Nous disposons aussi d'anciens numéros du journal pour compléter les collections (prix franco : 2,60 € pièce).

➤ Vendus aussi par année complète (46 € franco) de 1977 à 2003 (sauf 1979).

INTERNET

Internauts ! communiquez-nous votre adresse courriel et nous vous mettrons sur notre liste de diffusion qui vous rendra destinataires de nos dépêches d'« Actualité royaliste ».

Un simple message (NouAcRoya@aol.com) à notre intention suffira.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Pour l'économie politique

L'oubli du Politique condamne ceux qui voudraient changer de monde aux agitations stériles qu'engendrent les discours incantatoires. L'altermondialisme est maintenant engagé dans cette impasse avec la bonne conscience que suscite depuis le XIX^e siècle le mélange des litanies doloristes et des slogans libertaires.

Sous le révolutionnarisme verbeux, se constitue une économie de la sympathie, aux deux sens du mot : on souffre avec les malheureux du monde entier sans comprendre qu'il n'y a pas de souffrance partagée si l'on n'est pas soi-même frappé par la faim, le froid, la maladie ; on éprouve de la bienveillance pour les « initiatives citoyennes » qui sont prises hors du marché mondialisé.

Si ses apôtres n'y prennent garde, cette économie sympathique finira dans la glorification d'une économie de la survie, insuffisante en elle-même et incapable de participer à la dynamique du progrès général – lorsque celle-ci sera relancée. Cette sympathie planétaire peut même justifier une économie du pire – par exemple celle des groupes qui tentent d'organiser des échanges sans monnaie, c'est-à-dire sans la médiation qui empêche la confrontation violente.

« Penser global – agir local » : le mot d'ordre qui prétend ouvrir la voie d'un « autre monde » se traduit concrètement par des démonstrations mondiales encourageant le repli dans la marginalité – voire le sectarisme communautaire.

Cet échec programmé ne tient pas aux personnes engagées dans la protestation antilibérale mais à leur a-politisme de pré-

caution ou de conviction. Ce qui rend le monde possible, c'est le pouvoir – les deux mots ont la même origine. Et c'est le pouvoir politique qui peut seul servir l'ensemble d'une collectivité historique et juridique existant sur un territoire délimité. Or les porte-parole les plus écoutés de l'altermondialisme négligent ou méprisent les territoires nationaux et les impulsions politiques. Ceci sous prétexte que l'État serait un « monstre froid » alors qu'il est un inter-



médiaire nécessaire dans la nation et entre les nations.

Confusion entre l'État et la nation qui nie la capacité arbitrale du pouvoir dans sa forme étatique. Dilution de la collectivité nationale dans l'illusoire « société civile » mondiale. Mépris des frontières historiques (elles relient plus qu'elles ne divisent) par l'inscription des débats et des combats dans l'espace européen et planétaire... On croit tout englober alors que tout échappe pour être finalement récupéré dans le système mondial que l'on voudrait détruire.

Les impasses de l'altermondialisme me sont encore plus clairement apparues lors de la

« Journée d'études François Perroux » organisée le 23 janvier à la Faculté de droit de Bordeaux.

Au fil des communications d'une densité impressionnante, apparaissait la cohérence possible entre les États nationaux, une « Europe sans rivages » et notre monde réorganisé par des institutions inter-nationales. Quant à la nation, la reprise du dialogue entre Marx et Perroux par le truchement de disciples avisés permettait d'envisager l'intervention de l'État dans une société animée par les luttes de classes et les conflits partisans...

C'est dire en trop peu de mots que toutes les médiations étaient envisagées dans une dynamique où les nations dépasseraient leur nationalisme pour participer en tant que telles au concert européen, où l'Europe irait selon sa vocation universelle au-delà d'elle-même, où l'économie mondiale retrouverait la perspective du développement pour tous les hommes.

Dans ces dialogues entre les économistes perrouxiens, keynésiens et néo-marxistes, un royaliste est tout à fait à l'aise dans la mesure où la question du Politique y est effectivement envisagée. Certes, « l'État et le roi, ce n'est pas la même chose » comme le remarque Robert Castel dans ce numéro. Nous regrettons que notre pouvoir mon-archique n'ait pas encore trouvé dans la royauté son principe modérateur, que l'abstraite symbolique républicaine ne se soit pas encore incarnée dans la figure d'un prince, que la défense aléatoire de l'intérêt général n'ait pas la permanence d'un souci politique, conçu comme exigence première de justice sociale.

Mais notre projet royaliste n'empêche pas le travail commun, en vue de la reconstruction de l'État et de la nation.

Bertrand RENOUVIN